

Le Parc naturel régional de Camargue recrute

## un chef de pôle

### Gestion des Terrains Naturels

#### Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue (PNRC) qui s'étend sur 100 000 ha, répartis sur 3 communes (Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône) est un établissement public administratif géré par un syndicat mixte

A travers les objectifs de sa charte, une stratégie de préservation et de développement durable de la zone humide deltaïque entre le petit et le grand Rhône a été mise en place.

A partir de 2008, cette stratégie s'est concrétisée par la prise en gestion de nombreux espaces naturels et agricoles, propriétés du Conservatoire du Littoral. Les objectifs de ces missions de gestion des zones humides sont formalisés dans des plans de gestion qui visent à la fois la préservation des espaces et des espèces, mais également la valorisation et le maintien des activités traditionnelles compatibles. Ces plans de gestion sont élaborés sous l'égide du Conservatoire du Littoral en concertation avec les gestionnaires, les usagers du site et les partenaires institutionnels.

Avec 9000 ha aujourd'hui gérés (ou co-gérés) par le Parc naturel régional de Camargue, le pôle Gestion des Terrains Naturels s'organise pour assurer la gestion d'espaces naturels très éloignés les uns des autres et ayant des enjeux différenciés. Afin d'être le plus opérationnel possible, le fonctionnement de ce pôle s'organise sous la forme d'unités géographiques avec des référents par secteur.

Le Parc naturel régional de Camargue recrute un ingénieur territorial pour assumer le poste de chef de pôle « Gestion des terrains Naturels » des sites du Conservatoire du littoral dont la gestion a été confiée au PNRC.

# Missions

Sous l'autorité du Directeur, le chef de pôle est responsable du fonctionnement et de l'animation du pôle « gestion des terrains naturels ».

Il coordonne, avec l'appui de son adjointe, l'élaboration des différents plans de gestion, s'appliquant aux terrains gérés (ou co-gérés) par le Parc de Camargue et s'assure de leur bonne exécution. Il est chargé d'assurer l'échange nécessaire avec les co-gestionnaires de site, ainsi qu'avec les usagers.

## Missions principales du poste :

### ✓ **Missions d'encadrement et d'animation de l'équipe du pôle :**

- Manager une équipe pluridisciplinaire : agent d'accueil et d'entretien, techniciens et agents chargés de la gestion et la surveillance des espaces naturels. Priorisation des dossiers et des interventions, organisation des réunions de pôle, de service et de travail, communication interne, suivi des activités et du plan de charge de l'équipe, tenue des entretiens individuels, suivi du budget inhérent au pôle (participation à la réalisation du budget annuel du pôle, validation des dépenses, saisie EVA – logiciel d'évaluation – etc.)
- Superviser la gestion du personnel du pôle (congés, absences, ordres de mission, plannings)
- Assurer la coordination et la mise en œuvre des plans de gestion des terrains pour lesquels le Parc est mandaté par le Conservatoire du Littoral (répartition selon une logique géographique avec l'adjointe au chef de pôle)
- Définir les fiches de postes et participer aux recrutements nécessaires pour le pôle avec l'appui de l'adjointe au chef de pôle
  - Elaborer et valider les dossiers techniques et financiers des actions programmées (CCTP, conventions...)

### ✓ **Missions de contribution au bon fonctionnement interne au PNRC :**

- Participer aux travaux d'élaboration de la future charte du Parc
- Entretenir le dialogue constant avec la Direction et les élus référents : participation aux commissions organiques du Parc, rencontres régulières

pour informer et interpeler les décideurs sur des sujets spécifiques dès que nécessaire.

- Participer aux arbitrages financiers et techniques dans le champ d'activité du pôle (programmation des moyens humains et financiers, recherche de financements, animation et participation aux comités de suivi, rédaction des rapports d'activité...)
- Contribuer à l'élaboration des orientations stratégiques et à la programmation annuelle
- Participer aux réunions de direction, réunions techniques inter-pôles du PNR, etc
- Favoriser la transversalité des méthodes de travail au sein du PNR

✓ **Missions de coordination technique confiées spécifiquement au Chef de pôle :**

- Coordonner et participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des plans de gestion plus particulièrement sur l'unité Est en lien avec les référents de secteurs (Domaine de la Palissade, Theys de Roustan, Etangs et Marais des Salins de Camargue). Les distances entre les unités à gérer étant importantes, l'adjointe au Chef de pôle est positionnée sur la coordination globale des terrains de l'unité Ouest et centrale, tandis que le Chef de pôle sera davantage mobilisé autour de l'unité Est.
- Valider scientifiquement les protocoles et suivis réalisés par l'équipe avec l'aide de la chargée de mission gestion des zones humides et de l'adjointe au chef de pôle
- Participer aux activités de police de la nature (commissionnement et assermentation) et assurer une veille juridique dans le cadre des missions conférées par le statut de garde du littoral
- Collaborer avec les organismes de gestion des espaces naturels en Camargue et au-delà : entretenir des liens partenariaux constants pour favoriser l'efficacité de la gestion et la lisibilité des missions de chaque partenaire
- Assurer le dialogue et l'échange nécessaire avec les élus locaux et les partenaires (co-gestionnaires, financeurs...) pour expliciter l'action du Parc en terme de gestion des terrains naturels
- Représenter le Parc et le pôle dans les instances techniques travaillant sur des projets de territoire intégrant la gestion des terrains

- Participer aux instances de gouvernances locales qui concernent la gestion des espaces naturels (réunions avec les services de l'Etat et des collectivités territoriales, avec les usagers, concertation...)
- Mettre en œuvre, avec son pôle et plus globalement l'ensemble de l'équipe du Parc, des actions de communication, de sensibilisation sur la gestion des terrains et la préservation des zones humides.

## Compétences et qualités requises

### Générales :

- Formation : Bac + 5 dans un domaine lié à l'environnement et à la gestion des espaces naturels
- Connaissances confirmées des enjeux de conservation des zones humides littorales, avec expériences multiples dans la gestion d'espaces naturels, notamment en zones humides méditerranéennes.
- Une connaissance des impacts des changements climatiques en milieux côtiers
- Bonnes connaissances des missions, enjeux, fonctionnement et organisation d'un PNR
- Bonnes connaissances de l'environnement institutionnel et partenarial du PNR
- Maîtrise de :
  - L'organisation et fonctionnement des administrations
  - Des méthodes et outils de conduite de projet
  - Des outils d'organisation et de planification du travail
  - Du management : qualités managériales confirmées (min 5 ans), connaissance des principes et outils
- Connaissance et expérience des processus de suivi, d'évaluation et de renouvellement des plans de gestion
- Connaissance du territoire et de ses enjeux
- Solide analyse stratégique requise
- Élaboration d'outils de gestion
- Maîtrise des outils bureautique, SIG et bases de données
- 

### Savoir-faire / Savoir-être :

- Management (encadrement d'équipe, délégation)
- Techniques d'animation d'équipe
- Aisance en conduite de projet
- Gestion et hiérarchisation des priorités

- Communication (capacité de rédaction, aisance à l'oral)
- Facilité à échanger avec différents interlocuteurs : élus, techniciens, partenaires institutionnels, usagers des sites (chasseurs, agriculteurs, touristes...)
- Permis B exigé
- Commissionnement garde du littoral souhaité

Des déplacements (ou des permanences) sur les différents sites sont à prévoir.

## Modalités

- Durée du contrat : Poste ouvert en priorité aux fonctionnaires territoriaux titulaires du concours d'ingénieur territorial (catégorie A)
- Lieu d'embauche : Mas du Pont Rousty avec une permanence hebdomadaire à prévoir au Domaine de la Palissade, commune d'Arles et de nombreux déplacements sur le territoire.
- Salaire : selon grille indiciaire FPT et régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité
- Travail possible le week-end et les jours fériés
- Date de prise de poste souhaitée : dès que possible

## Procédure de recrutement

### Conditions de recrutement :

Recrutement effectué par analyse des candidatures et entretien individuel au regard du profil recherché.

### Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire

Laetitia Poulet, Adjointe au Chef de pôle Gestion des Terrains Naturels  
au 06 48 16 53 32 ou Estelle Rouquette, Directrice Adjointe du Parc  
naturel régional de Camargue 04 90 97 10 40

## Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser au plus tard le 8 août 2022

- par courrier à : Monsieur le Président – Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Mas du Pont de Rousty – 13 200 Arles
- ou par mail à : [a.zergaoui@parc-camargue.fr](mailto:a.zergaoui@parc-camargue.fr) et [n.lesbros@parc-camargue.fr](mailto:n.lesbros@parc-camargue.fr)

